

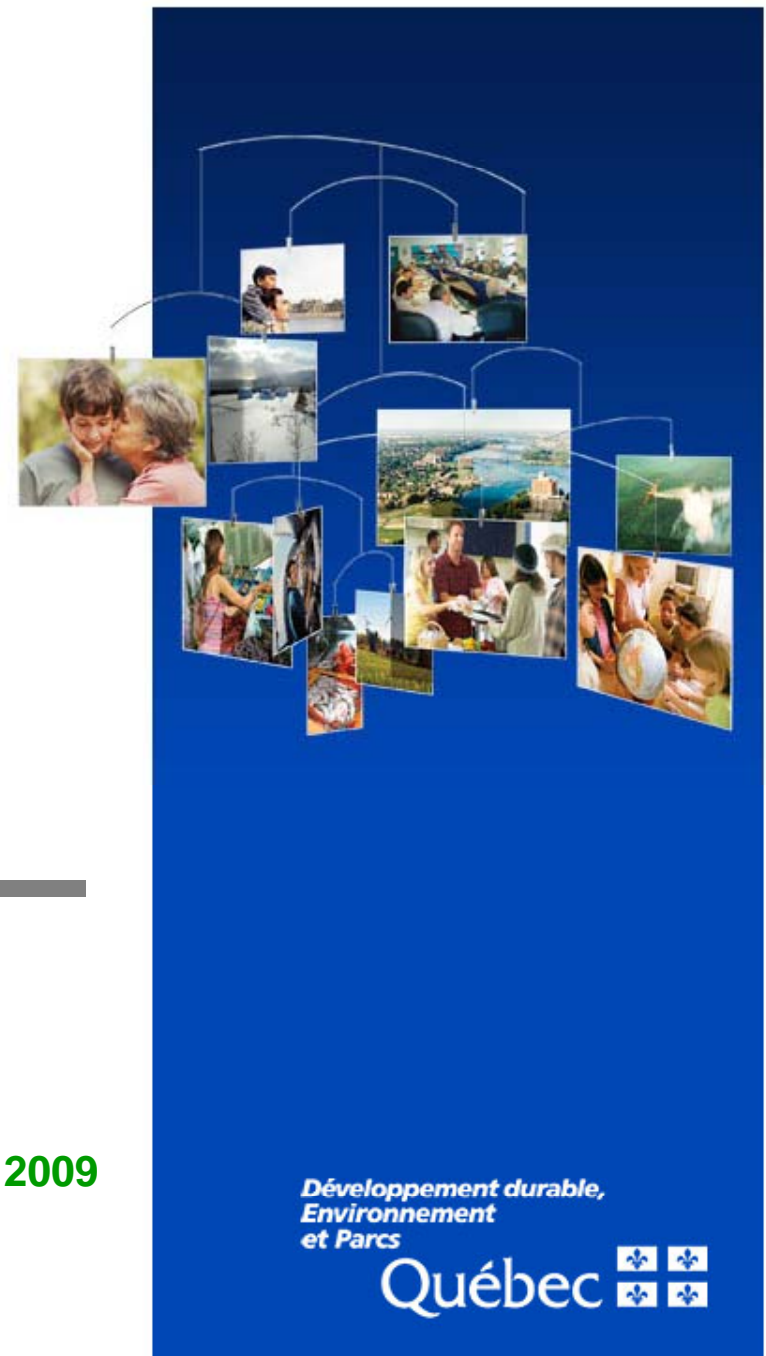
La démarche québécoise de développement durable

Autour d'ISO 26000
La responsabilité sociétale
des organisations

Table ronde sur la mise en place
des normes par les gouvernements

Robert Lauzon, directeur
Bureau de coordination du développement durable

Québec, 15 mai 2009



Pourquoi une démarche de développement durable



Passer à l'action et reconsidérer nos façons de faire en fonction de trois priorités indissociables

- ✓ maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie (**milieu de vie**);
- ✓ assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de tous, l'essor des communautés et le respect de la diversité (**mode de vie**);
- ✓ viser l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable (**niveau de vie**).

Dont l'objectif ultime est la qualité de vie !

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec 

La démarche québécoise



Démarches volontaires: municipalités, réseaux de La santé et de l'éducation, entreprises, ...



2008-2013

Trois niveaux d'**indicateurs**

Rapports annuels des 150 MO et de la Stratégie

Bilan et révision

16 principes de développement durable



Une préoccupation de gouvernance

... et une préoccupation de performance

- ✓ Une démarche qui permet d'aborder différemment deux préoccupations : **la vision de court terme et le fonctionnement en silo.**
- ✓ Une démarche centrée sur l'Administration mais qui vise l'ensemble de la société, l'État n'agissant pas pour lui-même.
- ✓ Une démarche qui se construit sur la **transparence** (dans la prise de décision, dans la mise en œuvre et dans la reddition de comptes).

Rôle essentiel des parties prenantes !

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec 



Une préoccupation de gouvernance et ... **Une préoccupation de performance**

Une démarche exigeante

- ✓ **Une loi axée sur la reddition de comptes : une garantie de succès;**
- ✓ **qui s'inspire des bonnes pratiques internationales (OCDE, ONU, IEPF, ...) : une garantie de cohérence;**
- ✓ **qui a choisi de cesser les débats de concepts pour passer à l'action : une garantie de gestes concrets;**
- ✓ **qui est très ambitieuse (plans d'action, transparence et indicateurs) :**

Nécessité de prudence et de modestie !

*Développement durable,
Environnement
et Parcs*

Québec 

16 principes à toujours prendre en compte



Adaptés de Rio, 1992

- a. Santé et qualité de vie
- b. Équité et solidarité sociales
- c. Protection de l'environnement
- d. Efficacité économique
- e. Participation et engagement
- f. Accès au savoir
- g. Subsidiarité
- h. Partenariat et coopération intergouvernementale
- i. Prévention
- j. Précaution
- k. Protection du patrimoine culturel
- l. Préservation de la biodiversité
- m. Respect de la capacité de support des écosystèmes
- n. Production et consommation responsables
- o. Pollueur payeur
- p. Internalisation des coûts



Les principes : moteur de la démarche

C'est cette prise en compte des principes qui permettra d'intégrer les **aspects environnementaux, sociaux et économiques** dans les décisions plutôt que d'en tenir compte isolément.

7 questions centrales d'ISO 26000:

- ✓ Engagement social
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ Relations et conditions de travail
- ✓ Bonnes pratiques d'affaires
- ✓ Environnement
- ✓ Questions relatives aux consommateurs

Politiques, programmes, stratégies, règlements, ...
Financement responsable
Responsabilité sociétale (RS, RSE, RSO)
Donneurs d'ordre
Outils d'accompagnement de la démarche
(ex: Agenda 21Local, BNQ 21000, ...)

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec 



Neuf (9) orientations stratégiques (dont 3 prioritaires) et 29 objectifs

- 1. Informer, sensibiliser, éduquer, innover**
- 2. Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement**
- 3. Produire et consommer de façon responsable**
- 4. Accroître l'efficacité économique**
- 5. Répondre aux changements démographiques**
- 6. Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée**
- 7. Sauvegarder et partager le patrimoine collectif**
- 8. Favoriser la participation à la vie collective**
- 9. Prévenir et réduire les inégalités sociales**

Les objectifs interpellent toute la société

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec 

Des outils d'accompagnement pour assurer la cohérence

En mode apprentissage!

- ✓ Un **réseau** d'intervenants de la démarche (150 MO).
- ✓ Des **guides** (Plans d'action / Prise en compte des principes de développement durable / Événements écoresponsables / ...).
- ✓ Des **Tables de concertation** : Pratiques d'achat / Gestion environnementale / Accompagnement conseil à la démarche / ...
- ✓ Des **outils** : fiches techniques / sensibilisation et formation / ...
- ✓ L'harmonisation avec les exercices de **planification stratégique**.
- ✓ Des activités de **veille** stratégique.
- ✓ Des partenariats d'expertise : consultants, universitaires, ...

ISO 26 000 : mécanismes de mise en oeuvre

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec 



La Loi encadre la responsabilité sociétale des organisations (RS, RSE, RSO)

- ✓ Des **principes** (Loi) qui donnent l'occasion de réfléchir à de meilleures pratiques et de prendre des décisions plus éclairées.
- ✓ Des **objectifs gouvernementaux** (Stratégie) qui créent des occasions de cohérence entre les actions de tous les intervenants publics comme privés.
- ✓ Des **plans d'action** des ministères et organismes qui donnent des outils d'intervention et de collaboration.
- ✓ Un processus rigoureux axé sur la **reddition de comptes** qui stimule les outils et pratiques de vérification et de rapport.
- ✓ Une **transparence** accrue au bénéfice des citoyens, des entreprises et des communautés.

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec 